

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE equ en préfecture le 28/06/2016

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

ID: 033-200027068-20160620-2016_05_PV-DE

SÉANCE DU 20 JUIN 2016

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67 Date de convocation : 14 juin 2016

L'an deux mille seize le vingt juin à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la complexe sportif (gymnase) "ZI Les Boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents:

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL, Isabelle HARDY, Vice-Présidente (à partir de la délibération n° 16.06.081); Vice-Président, Alain PAIGNE, Vice-Présidente, Corinne VENAYRE, Vice-Présidente, Sébastien LABORDE, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Georges DELABROY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Jean-Louis d'ANGLADE (à partir de la délibération n° 16.06.080), Conseiller délégué, Fabienne KRIER, Jean-Luc DARQUEST, Sophie BLANCHETON, Odile BONHOMME-TIBY, Michel FOULHOUX, Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Hélène ESTRADE, Michel VACHER (à partir de la délibération n° 16.06.102); Isabelle FEYRY, Nouredine BOUACHERA, Michel GALAND, Monique JULIEN, Gonzague MALHERBE, Patrick NIVET (à partir de la délibération n°16.06.091); Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Jean-Luc BARBEYRON, David REDON, Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Chantal DUGOURD, Stéphane CATALAN, Gérard MOULINIER, Marcel BERTHOME, Chantal GANTCH, Pierre-Jean MARTINET

Absents:

Isabelle HARDY (jusqu'à la délibération n° 16.06.080), Jean Louis D'ANGLADE (jusqu'à la délibération n° 16.06.079), David RESENDÉ, Sylvie BOISSEL, Philippe DURAND-TEYSSIER, Michel VACHER (jusqu'à la délibération n° 16.06.101), Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET (jusqu'à la délibération n°16.06.090), Loïc MAGNAN

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Catherine BERNADEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON, Joël BAYLE pouvoir à David REDON, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Alain PAIGNE, Philippe FAURT pouvoir à Maria-Flor LACOSTE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN

	Madame Corinne	VENAYRE	a été	nommée	secrétaire	de	séance
--	----------------	---------	-------	--------	------------	----	--------

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 20 JUIN 2016

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

Reçu en préfecture le 28/06/2016 Affiché le ID: 033-200027068-20160620-2016_05_PV-DE

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

désigné la secrétaire de séance : Madame Corinne VENAYRE

pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents : 44

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 13

Nombre de conseillers absents : 10

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur: Monsieur Philippe BUISSON

2016-06-074 : Communication des délibérations du Bureau communautaire et des actes juridiques pris depuis la séance du 7 avril 2016

Le Conseil communautaire a pris acte de la communication des actes juridiques et des délibérations du Bureau pris depuis la séance du Conseil communautaire du 22 mars 2016.

2016-06-075 : Remplacement d'un délégué suppléant au sein du SEMOCTOM

A l'unanimité, le Conseil communautaire prend acte de la désignation de Monsieur Gérard HENRY, délégué suppléant en remplacement de Monsieur Pascal DUCHENE.

2016-06-076 : Adhésion de La Cali à l'association des victimes de l'accident de Puisseguin

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- adhérer à l'association des victimes de l'accident de Puisseguin en versant la somme de 10
- verser une subvention de 500 € pour participer aux actions de l'association

2016-06-077 : Convention d'organisation et de remboursement entre la Commune de Coutras et La Cali - année 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le projet de convention avec la Commune de Coutras,
- de mandater Monsieur le Président, ou son représentant, pour signer la convention entre la Commune de Coutras et notre établissement public.

2016-06-078 : Reconversion du site des Casernes à Libourne : autorisation de dépôt de demandes d'autorisation d'urbanisme

A **l'unanimité**, le Conseil communautaire autorise la société Financière Vauban, ou toute personne morale se substituant à elle, à déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme et/ou de construction d'aménagement sur la caserne Lamarque cadastrée CL NN 477.

2016-06-079 : Avis du conseil sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de la communauté d'agglomération issue de la fusion-extension

Reçu en préfecture le 28/06/2016 Affiché le

A la majorité, par 51 voix pour et 1 voix contre (Gonzague MALHERBE) de Gonseil communautaire de met un avis favorable sur le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion-extension de la communauté d'agglomération du Libournais et de la communauté de communes du Sud Libournais étendue aux communes de Camiac et Saint Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, Saint Quentin de Baron et Tizac de Curton, membres de la communauté de communes du Brannais, tel qu'arrêté par le

2016-06-080 : Adhésion de La Cali à l'EPFL : position de principe

A la **majorité**, **51** voix pour et **2** abstentions (*Hélène ESTRADE, Pierre-Jean MARTINET*), le Conseil communautaire :

- émet un avis favorable à l'inclusion du territoire de l'agglomération dans le périmètre de compétence envisagé pour l'EPF
- donne mandat au Président du Conseil d'agglomération pour saisir Madame la Ministre du Logement et de l'Habitat Durable afin de lui demander une modification rapide d'ici début 2017 du décret n°2008-645 du 30 juin 2008 pour élargir le périmètre de compétence de l'EPF à la Communauté d'Agglomération du Libournais
- donne mandat au Président du Conseil d'agglomération pour saisir Messieurs les Préfets de département et de région, également dans cet objectif.

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur: Madame Fabienne FONTENEAU

préfet de la Gironde le 12 avril 2016.

2016-06-081 : Convention de partenariat avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une aide de 7 000 € maximum à l'Adie pour le renforcement de ses actions sur le territoire ;
- signer la convention de partenariat avec l'Adie.

2016-06-082 : Convention de partenariat avec le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) du Libournais et de la Haute Gironde

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une aide de 12 000 € maximum au GEIQ BTP du Libournais et de la Haute Gironde pour le lancement d'un GEIQ multisectoriel sur le territoire sur une période de un an ;
- signer la convention de partenariat avec le GEIQ BTP du Libournais et de la Haute Gironde.

2016-06-083 : Adhésion et abonnement mensuel pour la plateforme numérique de l'Emploi Jobijoba

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- mettre en place une plate-forme numérique de l'emploi sur une durée d'un an moyennant un abonnement mensuel de 1400 € HT ;
- signer le contrat d'espace emploi avec JOBIJOBA.

2016-06-084 : Association Sociale et Professionnelle par les Activités Techniques (ASPAT) : subvention 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 17 800 euros à l'ASPAT en trois fois :
 - o 35% suite au vote de la délibération et à la signature de la convention, soit 6 230 euros,
 - o 35% en septembre 2016, soit 6 230 euros,

o Et 30% à la production du bilan annuel 2016, soit 5 340 euros.

Le versement de ces trois sommes sera effectif en fonction du maintien de la activité sur le territore, de la continuité de service rendu aux habitants et des éléments de bilan quantifatifs et qualitatifs produits à chacune de ces échéances.

Ine de ces echeances.

- signer la convention d'objectifs 2016 afférente entre la Communauté d'agglomération du Libournais et l'ASPAT précisant les modalités d'atteinte de ces objectifs et conditionnant l'octroi de la subvention.

2016-06-085 : CSC Portraits de Familles : subvention 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président à :

- verser la subvention annuelle de 51 500 euros, au titre de « l'animation globale et de la coordination ».
- verser une subvention annuelle de 10 000 euros, au titre de « l'action ludothèque »,
- signer la convention d'objectifs afférente.

2016-06-086: Mission Locale du Libournais: cotisation 2016

A **l'unanimité**, (**53** conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et **1** non participation (*Corinne VENAYRE*), le Conseil communautaire décide :

- de verser la cotisation de 135 606,18 € à la Mission Locale du Libournais,
- de signer la convention d'objectifs partenariale pour 2016 et tous les documents afférents.

2016-06-087 : PLIE du Libournais : cotisation 2016

A l'unanimité (54 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- de verser la cotisation annuelle de 71 196,84 € au PLIE,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de mandat afférente.

2016-06-088 : Point d'Accès au Droit (PAD) de La Cali : convention d'occupation précaire et révocable (COPR) des locaux de la sous-préfecture de Libourne

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite COPR et tous les documents afférents ainsi que d'engager les dépenses correspondantes.

2016-06-089 : Demande de subventions formulée auprès de La Cali dans le cadre du CISPD pour l'année 2016

A l'unanimité (53 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et 1 non participation (Fabienne FONTENEAU) sur le point « Association Laïque du Prado », le Conseil communautaire décide :

- de verser les subventions demandées à La Cali pour l'année 2016 au titre du CISPD pour un montant total de 26 477 euros;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et tous les documents afférents.

2016-06-090 : Programmation 2016 d'actions subventionnées dans le cadre du contrat de ville du quartier centre de Coutras

A **l'unanimité**, le Conseil Communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à:

- verser les subventions aux opérateurs telles que présentées dans le tableau de programmation 2016,
- verser une subvention à l'association Conseil Citoyen de Coutras à hauteur de 1 500 €,
- signer une convention d'objectifs et tous les documents afférents avec chaque opérateur ainsi que l'association Conseil Citoyen de Coutras.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, POLITIQUES CONTRACTUELLES

DEVELOPPEMENT PROPERTY TO LIFE TO LIFE

Reçu en préfecture le 28/06/2016

Affiché le

ID: 033-200027068-20160620-2016 05 PV-DE

510

Rapporteur: Monsieur Jean-Philippe LE GAL

2016-06-091 : Approbation du projet de couverture numérique de la Communauté d'agglomération du Libournais

A l'unanimité, le proposé au Conseil communautaire décide :

- d'approuver le périmètre de la couverture numérique du territoire de La Cali tel qu'il résulte du Schéma Local d'Aménagement Numérique (SLAN) joint à la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférent à la présente délibération.

2016-06-092 : Syndicat Mixte Gironde Numérique : contribution budgétaire 2016 et renouvellement de l'adhésion de La Cali aux services numériques mutualisés

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser au Syndicat Mixte Gironde Numérique l'adhésion de La Cali d'un montant de 17 200 € au titre de l'année 2016.
- de reconduire la participation de La Cali aux services numériques mutualisés de Gironde Numérique pour un montant annuel de 30 750 € permettant l'accès à ces services numériques à l'ensemble des communes de La Cali.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches utiles et à signer tout acte afférent à ces opérations, en particulier les conventions ou leurs avenant réglant les relations entre La Cali, les communes de la Cali qui souhaitent bénéficier des services et le Syndicat Mixte Gironde Numérique.

2016-06-093 : Association des amis du chemin de fer de la vallée de l'Isle Nord Libournais - subvention 2016

A **l'unanimité**, le Conseil communautaire décide de renouveler, pour 2016, le soutien de La Cali à cette association et autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 5 000 € à l'association « Des Amis du Chemin de Fer de la Vallée de l'Isle Nord Libournais », au titre de l'année 2016, destinée à participer au financement du seul emploi salarié de l'association.
- signer la convention de partenariat qui encadre le versement de cette subvention entre La Cali et l'association annexée à la présente délibération.

2016-06-094: Association Vivons avec le moulin de Porchères - subvention 2016

A l'unanimité (54 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et 1 non participation (*David REDON*), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 5 000 € à l'association Vivons avec le moulin de Porchères dans le cadre des animations et visites qu'elle développe sur le site toute l'année;
- signer la convention de partenariat entre La Cali et l'association qui encadre le versement de cette subvention annexée à la présente délibération.

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Rapporteur: Madame Isabelle HARDY

2016-06-095 : Fixation des tarifs de la formation BAFA organisée en 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- fixer les tarifs de participation des stagiaires pour la formation BAFA organisée sur La Cali en 2016 comme suit :

Quotient familial	Montant par stagiaire	et navésassinoure l	e 28/06/2016
Inférieur à 400 €	90 €	Reçu en préfecture le 2	8/06/2016
Entre 401 € et 900 €	120€	_	160620-2016_05_PV-DE
Supérieur à 901 €	150 €		

TRANSPORTS

Rapporteur: Monsieur Alain PAIGNE

2016-06-096 : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmé du réseau de transport de La Cali

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la programmation proposée pour le SDA-Ad'AP du réseau Calibus de La Communauté d'agglomération du Libournais,
- d'imputer les dépenses pluriannuelles relatives à la mise en œuvre de cette programmation sur crédits prévus en AP/CP pour la période 2016-2022,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à déposer auprès de Messieurs les Préfets des départements concernés le projet de SDA-Ad'AP du réseau Calibus de La Cali
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches utiles et à signer tout acte afférent à la mise en œuvre du SDA-Ad'AP du réseau Calibus de La Cali.

Rapporteur: Monsieur Alain PAIGNE

2016-06-097 : Fixation des tarifs et critères d'accès aux services de transports scolaires

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- d'adopter les tarifs et les critères d'accès aux services des transports scolaires tels que définis à la présente délibération.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte ou convention permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

FINANCES ET FISCALITE

Rapporteur: Madame Anne BERTHOME

2016-06-098 : Information sur la répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) au titre de l'année 2016

A **l'unanimité**, le Conseil communautaire prend acte de la décision prise par le Bureau communautaire de répartir au titre de l'année 2016 le FPIC selon la procédure de droit commun.

Communes	au titre de l'an	FREÇCe née ché	
ABZAC	2016	ID : 03:	3-200027068-20160620-2016_05_PV-DE
BAYAS		582 €	
LES BILLAUX		787 €	
BONZAC		550 €	
CAMPS SUR L'ISLE		414 €	
CHAMADELLE		719 €	
COUTRAS		078€	
LES EGLISOTTES ET CHALAURES		879 €	
LE FIEU		952 €	
GENISSAC		580 €	
GOURS		861 €	
GUITRES		255 €	
LAGORCE	48	445€	
LALANDE DE POMEROL	14	688 €	
LAPOUYADE	17	667 €	
LIBOURNE	342	358€	
MARANSIN	35	823 €	
MOULON	28	938 €	
LES PEINTURES	47	271 €	
POMEROL	12	104 €	
PORCHERES	31	785 €	
PUYNORMAND	9	990 €	
SABLONS	40	767 €	
ST ANTOINE SUR L'ISLE	18:	202 €	
ST CHRISTOPHE DE DOUBLE	19	573 €	
ST CIERS D'ABZAC	49	069 €	
ST DENIS DE PILE	135 :	200€	
ST MARTIN DE LAYE	20	569€	
ST MARTIN DU BOIS	29 9	912 €	
ST MEDARD DE GUIZIERES	54 !	562 €	
ST SAUVEUR DE PUYNORMAND	12 8	874€	
ST SEURIN SUR L'ISLE	46 2	283 €	
SAVIGNAC SUR L'ISLE	15 (598€	
TIZAC DE LAPOUYADE	DE 7.2500	414 €	
TOTAL PART COMMUNES	1 594 4	02/22/2015	
PART CALI	(194.9/9/1000)	915 €	
TOTAL PART COMMUNES + PART CALI	2 114 3	364 €	

2016-06-099 : Budget principal 2016 : décision modificative n°1

A **l'unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Section de fonctionnement Envoyé en préfecture le 28/06/2016						
Chapitre	Sens	Objet	Budget 2016	Reçu en préfecture le 28/06/2016 DM Total budget		
022	Dépenses	Dépenses imprévues	269 540,32 €		01606 235:257,32.€ V-DE	
023	Dépenses	Virement à la section d'investissement	1 500 000,00 €	28 715,00 €	1 528 715,00 €	
		TOTAL des dépenses	-5 568,00 €			
73	Recettes	FPIC	18 315 081,00€	-12 776,00 €	18 302 305,00 €	
74	Recettes	DGF	11 276 159,00€	-21 507,00 €	11 254 652,00 €	
77	Recettes	Annulation de produits de cession	24 240 00 6	-3 100,00 €	24 240 00 6	
77	Recettes	Produits exceptionnels	31 340,00 €	3 100,00 €	31 340,00 €	
042	Recettes	Reprise au compte de résultat subventions transférables	30 000,00 €	28 715,00 €	58 715,00 €	
A STATE OF THE STA		TOTAL des recettes	-5 568,00 €			
	2000	Section d'inv	estissement			
.040	Dépenses	Reprise au compte de résultat subventions transférables	30 000,00 €	28 715,00 €	58 715,00 €	
041	Dépenses	Régularisation de subventions d'équipement non transférables Etat/Département	0,00€	435 631,68 €	435 631,68 €	
and the second		TOTAL des dépenses	Manager Street S	464 346,68 €		
.021	Recettes	Virement de la section de fonctionnement	1 500 000,00 €	28 715,00 €	1 528 715,00 €	
.041	Recettes	Régularisation de subventions d'équipement non transférables Etat / Département	0,00€	435 631,68,00 €	435 631,68 €	
7		TOTAL des recettes		464 346,68 €		

2016-06-100 : Budget annexe transport - modification et création d'autorisations de programme et crédits de paiement

A **l'unanimité**, le Conseil communautaire décide de procéder à un ajustement des autorisations de programme et des crédits de paiement au titre de l'année 2016 :

1-/ Autorisation de programme n°2016-4 / Mise à niveau des poteaux d'arrêt

Imputation	Opération budget	Montant de	Montant des CP		
budgétaire	annexe transport	l'AP	2016	2017 [°]	2018
Chapitre 21 Article 2157 TRANS0	Mise à niveau des poteaux d'arrêt	300 000 €	52 936 €	125 000 €	122 064 €

2-/ Autorisation de programme n°2016-5 / Travaux du Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'accessibilité programmée

Imputatio	Opération		Montant des CP						
	Montant de l'AP	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Chapitre 21 Article 2145 TRANS0	Travaux du Schéma Directeur d'Accessibilité Agenda d'accessibilité programmée (SDA-Ad'AP).	1 374 744 €	122 064 €	324 372 €	243 144 €	248 304 €	157 560 €	136 260 €	143 040 €

HABITAT ET LOGEMENT

Rapporteur: Madame Corinne VENAYRE

Envoyé en préfecture le 28/06/2016 Reçu en préfecture le 28/06/2016 Affiché le

ID: 033-200027068-20160620-2016 05 PV-DE

2016-06-101 : Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : subvention 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 3 184 € à l'ADIL pour l'année 2016,
- signer la convention afférente annexée à la présente délibération.

2016-06-102 : Fonds de Solidarité Logement (FSL) : cotisation 2016

A l'unanimité (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), et 1 non-participation (Isabelle HARDY), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser la cotisation annuelle d'un montant de 19 774,02 € pour l'année 2016,
- et à signer la convention afférente annexée à la présente délibération.

2016-06-103: Association Le Lien: subvention 2016

A l'unanimité (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et 1 non participation (*Michèle LACOSTE*), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- soutenir à hauteur de 30 000 € l'association « Le Lien » pour l'année 2016, pour l'ensemble des actions détaillées ci-avant,
- signer l'ensemble des conventions afférentes.

2016-06-104: Habitat Jeunes en Pays Libournais (HAJPL): cotisation 2016

A l'unanimité (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), et 1 non participation (*Corinne VENAYRE*), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une cotisation de 43 149,60 € à l'HAJPL au titre de l'année 2016.
- signer la convention afférente annexée à la présente délibération.

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Rapporteur: Monsieur Sébastien LABORDE

2016-06-105 : Aires d'accueil des gens du voyage situées à Libourne et à Coutras et des terrains familiaux situés à Coutras : modification de l'annexe 9 du contrat de DSP et modification de la grille tarifaire

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- de substituer la convention d'occupation au bail prévu à l'annexe 9 du contrat de délégation de service public de gestion des aires d'accueil des gens du voyage situées à Libourne et à Coutras et des terrains familiaux situés à Coutras,
- de signer et d'effectuer toutes les publicités des documents y afférents,
- de dire que la délibération 2016-04-69 afférente aux tarifs de refacturation des aires d'accueil et des terrains familiaux est annulée et remplacée,
- d'adopter les tarifs de refacturation des aires d'accueils et des terrains familiaux ainsi complétés d'après le tableau suivant,

LISTE DU MATERIEL A REFACTURER AUX USAGERS Envoye en préfecture le 28/06/2016

EN CAS DE DEGRADATION

Envoye en préfecture le 28/06/2016 Reçu en préfecture le 28/06/2016

Affiché le

ID: 033-200027068-20160620-2016_05_PV-DE

SLO

BLOC SANITAIRE ET DE VIE :	
Tuyauterie, plomberie	60,00€
Pommeau de douche	50,00€
Chasse d'eau	200,00€
Robinet évier	150,00 €
Porcelaine WC à la turque	280,00€
Chauffe-eau	330,00€
Porte	900,00€
Arrêt de porte	20,00€
Serrure (complète avec poignée)	380,00 €
Barillet	50,00€
Bac à douche	200,00€
Mitigeur douche	145,00 €
Bac à laver (évier)	250,00 €
Eclairage bloc sanitaire	50,00€
WC handicapé	450,00 €
Auvent toit	200,00€
Carreaux m²	25,00 €
Brique verre	15,00€
Graffiti, tag	15,00 €
Insalubrité des sanitaires	20,00€
Prises électriques	10,00€
Poêle à bois	800,00€

EMPLACEMENT:	
Trou dans le sol	30,00 €
Etendoir	150,00 €
Compteur eau/électricité	870,00€
Prise d'eau	110,00 €
Branchement eau usée	2 100,00 €
Prise électrique	50,00€
Adaptateur électrique	30,00 €
Extincteur	70,00 €
Trou dans les murs	150,00€
Clé	65,00€

ESPACES VERTS :	Envoyé en préfecture le 28/06/2016
Clôture / ml	Reculation preference le 28/06/2016 Affiche le
Portillon	ID 450 2002€ 68-20160620-2016_05_PV-DE
Pelouse dégradée / m2	5,00 €
Arbre dégradé / U	100,00 €
Arbuste dégradé / U	50,00 €

SYSTEME PREPAIEMENT :	
Système monétique	3 000,00 €
Perte d'un badge	15,00€

COMMUNS:	
Portail d'accès	4 500,00 €
Barrière accès	2 500,00 €
Panneau signalétique	300,00 €
Candélabre	2 600,00 €

JEUNESSE

Rapporteur: Madame Sabine AGGOUN

2016-06-106 : Fixation des tarifs des séjours organisés par les structures pendant les vacances d'été 2016

A **l'unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :
- fixer conformément au tableau ci-dessus les tarifs des séjours organisés par les structures jeunesse de la Cali pendant les vacances d'été 2016.

STRUCTURES (responsables de l'organisation)	SEJOURS (par ordre chronologique)	TARIFS (selon le quotient familial en €)
ST DENIS DE PILE	C'EST MA TERRE CORRÈZE (19) 4 au 8 juillet (5 jours) 15 jeunes 12/17 ans	Inférieur à 400 : 113€ Entre 401 et 900 : 123€ Plus de 900 : 133€
COUTRAS	TRILOGIE PÉRIGOURDINE DORDOGNE (24) 11 au 13 juillet (3 jours) 12 jeunes – 12/17 ans	Inférieur à 400 ∶80€ Entre 401 et 900 ∶90€ Plus de 900 ∶100€
ST SEURIN SUR L'ISLE	DÉCOUVERTE SPORTIVE DU PATRIMOINE CORRÈZE (19) 18 au 22 juillet (5 jours) 23 jeunes – 12/17 ans	Inférieur à 400 : 66€ Entre 401 et 900 : 76€ Plus de 900 : 86€
ABZAC - COUTRAS - GUITRES - ST DENIS DE PILE	GUITRES VENDEE (85)	
GUITRES	SURF ET CULTURE VIEUX BOUCAU (40) 1 au 6 août (6 jours) 14 jeunes – 14/17 ans	Inférieur à 400 ∶ 109€ Entre 401 et 900 ∶ 119€ Plus de 900 ∶ 129€

COUTRAS

IMMERSION EN LITTORAL ATLANTIQUE ROYAN (17)

8 au 11 août (4 jours) 12 jeunes – 12/17 ans Envoyé en Pińferieur 26/40016 $80 \in$ Reçu en Piếntre 40% $64/900:90 \in$ Affiché le Plus de $900:100 \in$ ID: 033-200027068-20160620-2016_05_PV

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur: Monsieur Gérard HENRY

2016-06-107 : Création d'un groupement de commandes portant sur l'élaboration d'une étude globale pré-opérationnelle sur la revitalisation du centre ville de Libourne

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- d'adhérer au groupement de commandes,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes relatif à l'élaboration d'une étude globale pré-opérationnelle pour la revitalisation du centre-ville de la Commune de Libourne
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement :
 - Corinne VENAYRE, titulaire,
 - Gérard HENRY, suppléant.

2016-06-108 : Projet de construction d'un centre aquatique communautaire : composition du jury d'attribution du marché de maîtrise d'œuvre

A la majorité 56 voix pour et 1 abstention (Gonzague MALHERBE), le Conseil communautaire :

- approuve la composition du jury présentée ci dessus et accorder une indemnité aux personnalités désignées par le président du jury (participation, déplacement...),
- désigne les membres suivants pour le représenter :

Président délégué du Jury : Jean-Louis ARCARAZ

Membres titulaires :

- Anne BERTHOME
- Alain PAIGNE
- Jean-François MARTINEZ
- Sébastien LABORDE
- Chantal DUGOURD

Membres suppléants :

- Denis SIRDEY
- Jean-Paul GARRAUD
- Monique JULIEN
- Michel FOULHOUX
- Kléber AUDINET

Trois personnalités qualifiées (architectes) :

Représentants de l'ordre des architectes

- Cédric RAMIERE
- Mathieu BERGERET

Représentant du CAUE

- Pascal MORIN

2016-06-109 : Etat des travaux de l'année 2015 de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

A **l'unanimité**, le Conseil communautaire prend acte de la présente communication de l'état des travaux réalisés par la CCSPL au cours de l'année 2015.

2016-06-110 : Information sur la communication du rapport du délégataire sur la communication du rapport du délégataire sur la gestion en 2015 de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de l'Eile le 28/06/2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

ID: 033-200027068-20160620-2016_05_PV-DE

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de Pile au titre de l'exercice 2015,
- autorise le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2016-06-111 : Information sur la communication du rapport du délégataire sur la gestion en 2015 du réseau de transport public sur la ville de Libourne

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transports publics sur la Commune de Libourne au titre de l'exercice 2015,
- autorise le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2016-06-112 : Information sur le communication du rapport du délégataire sur la gestion en 2015 du transport collectif interurbain - lot n°7

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission de rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transports inter urbain (lot n°7),
- dit qu'au vu des circonstances exceptionnelles, la date de transmission desdits rapports peut être reportée au 30 septembre 2016, sans qu'il y ait lieu de rechercher de responsabilité ou d'appliquer les pénalités financières prévues à la convention,

2016-06-113 : Information sur la communication du rapport du délégataire sur la gestion en 2015 du transport collectif interurbain - lot n°5

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission des rapports des délégataires de service public pour la gestion du réseau de transports inter urbain (lot n°5),
- dit qu'au vu des circonstances exceptionnelles, la date de transmission dudit rapport peut être reportée au 30 septembre 2016, sans qu'il y ait lieu de rechercher de responsabilité ou d'appliquer les pénalités financières prévues à la convention.

2016-06-114 : Groupement de commandes pour l'achat et la livraison de fournitures administratives et éducatives : adhésion de nouveaux membres

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- approuve l'adhésion des communes de Coutras et de Saint Antoine sur l'Isle au groupement de commandes pour l'achat et la livraison de fournitures administratives,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2016-06-115 : Groupement de commandes pour l'achat et la livraison de fournitures d'entretien : adhésion de nouveaux membres

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- approuve l'adhésion des communes de Bonzac, Coutras, Génissac, Les Peintures, Saint Christophe de Double, Saint Martin de Laye et Saint Seurin sur l'Isle au groupement de commandes pour l'achat et la livraison de fournitures d'entretien,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2016-06-116 : Groupement de commandes pour l'achat de prestations de services de vérifications et de contrôles règlementaires des dispositifs et des moyens de lutte contre

l'incendie : adhésion de nouveaux membres

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- approuve l'adhésion des communes de Libourne, Sablons, Tizac de Lapouyade et du CCAS de la la commune de Libourne au groupement de commandes pour l'achat de prestations de services de vérifications et de contrôles réglementaires des dispositifs et des moyens de lutte contre l'incendie.
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2016-06-117 : Signature d'une convention de partenariat entre La Cali et l'union des groupements d'achats publics (UGAP)

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- d'adhérer au groupement de fait composé du Conseil Départemental de la Gironde, de Bordeaux Métropole et de La COBAS,
- d'approuver la convention de partenariat,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat, ses avenants et tous documents afférents à sa mise en œuvre
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à engager des discussions avec des partenaires intercommunaux ou communaux pour favoriser leur adhésion à la présente convention.

RESSOURCES HUMAINES ET MUTUALISATION

Rapporteur: Monsieur Georges DELABROY

2016-06-118 : Création d'un service commun fiscalité

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver
 - le principe de la création d'un service commun «fiscalité» entre La Cali et la ville de Libourne;
 - la convention constitutive de sa création ;
 - la fiche d'impact individuelle relative aux impacts de cette mutualisation sur les conditions d'emploi de l'agent transféré;
 - la création par délibération du poste de responsable de ce service commun et son recrutement par voie de transfert.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

Liste des postes du service commun à ce jour :

ETP	Nom-prénom	Grade	Fonction	Collectivité d'origine
0.1	JUAN Laurence	Directeur	Directrice des affaires financières, fiscales, juridiques et de la commande publique (Directrice administrative et financière mutualisée Cali/ Ville de Libourne à compter du 1 ^{er} janv.2017)	Cali
0.1	CASSAGNE Carine	Rédacteur	Assistante	Cali
1	PHILIPPOT Dominique	Attaché	Responsable de service	Ville de Libourne

1.9 ETP au total									
0.0	Or will GO Midno	1ère classe	0.25 redevance spéciale		Cali				
0.5	CHAPUS Marie*	Adjoint administratif de	0.25 taxe de séjour						
0.2	CUNY Romain	Adjoint administratif de 2ème classe (lauréat du concours de rédacteur)	Agent chargé du transpoi	Affiché le	e le 28/06/2016 e 28/06/ 2041 e 20160620-2016_05_PV	-DE			

^{*} pour information : il est envisagé l'affectation de cet agent à 100 % sur la direction des services techniques en remplacement d'un départ en retraite (assistante de direction) et il conviendra donc de le remplacer au sein du service commun fiscalité.

2016-06-119: Modifications du tableau des effectifs

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- de créer au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} juillet 2016 :
 - un poste à temps complet d'ingénieur (catégorie A), à pourvoir par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle ;
 - un poste à temps complet d'attaché contractuel (catégorie A) ;
 - un poste à temps complet d'adjoint technique de $2^{\text{\`e}me}$ classe (catégorie C), à pourvoir par voie statutaire ;
 - un poste à temps complet d'adjoint administratif de 2^{ème}classe (catégorie C), à pourvoir par voie statutaire ;
 - un poste à temps complet d'animateur (catégorie B), à pourvoir par voie statutaire ;
- de supprimer au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} juillet 2016 :
 - un poste à temps complet d'adjoint d'animation de 1ère classe (catégorie C) ;
- de créer au tableau des effectifs, à compter du 1er septembre 2016 :
 - un poste à temps complet d'attaché (catégorie A), à pourvoir par voie de transfert.
- d'approuver le tableau des effectifs ainsi mis à jour.

2016-06-120 : Amicale du personnel de La Cali : subvention 2016

A **l'unanimité**, le Conseil communautaire approuve le versement de la subvention de 1 000 € à l'Amicale du personnel de La Cali

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 20H00.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Président, Philippe BUISSON

Pour expédition conforme Philippe BUISSON, Président

nauté d'Agglomération du Libournais

NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.

Envoyé en préfecture le 28/06/2016 Reçu en préfecture le 28/06/2016 Affiché le

ID: 033-200027068-20160620-2016_05_PV-DE